



PO Box 240, Apia, Samoa
E: sprep@sprep.org
T: +685 21929
F: +685 20231
W: www.sprep.org



L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.

Vingt-huitième conférence du PROE

Apia, Samoa
19 – 21st September 2017

Point 6.2 de l'ordre du jour : Accéder à des financements multilatéraux – Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Fonds d'adaptation (FA) et le Fonds verts pour le climat (FVC)

Objet

1. Tenir la Conférence informée des progrès de l'aide du Secrétariat pour l'accès des pays océaniques au financement pour lutter contre le changement climatique
2. Tenir la Conférence informée des progrès de l'aide du Secrétariat pour l'accès au financement par le biais du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

Historique

Fonds vert pour le climat (FVC) et Fonds d'adaptation (FA)

3. Le Secrétariat est accrédité auprès du FA et du FVC. Cette accréditation permet au PROE d'avoir accès à des financements pour lutter contre le changement climatique afin de réaliser des projets qui répondent aux priorités des ÉTIO en matière de changement climatique et s'alignent avec les objectifs des Fonds. Pour résumer, le PROE collabore actuellement avec 12 ÉTIO sur diverses possibilités de projets.
 - a. Depuis son accréditation auprès du FVC en 2015, le Secrétariat a eu un dialogue très constructif avec ce Fonds. En 2016, la réunion du Conseil d'administration du FVC a approuvé le projet *Services d'informations climatiques pour le programme visant un développement résilient* pour le Vanuatu. La subvention de 23 millions¹ USD aidera le Vanuatu à intégrer des données climatiques dans 5 secteurs clés du développement (tourisme, infrastructure, agriculture, pêcheries et eau). L'élaboration de la proposition était fondée sur une subvention de préparation de projet appuyée par le FVC.
 - b. En mars 2017, le conseil d'administration du Fonds d'adaptation a approuvé le projet *Amélioration la résilience au changement climatique des communautés insulaires vulnérables dans les États fédérés de Micronésie*. La subvention de 9 millions USD va aider les États fédérés de Micronésie à mettre en œuvre des initiatives de sécurité hydrique dans 6 communautés des atolls, et à soutenir le projet de déplacement de la route de l'intérieur des terres à Kosrae.
 - c. Le Secrétariat travaille actuellement à développer les modalités de mise en œuvre des projets afin de permettre leur démarrage. Il est prévu que les deux projets commencent dans le cadre d'ateliers de lancement d'ici la fin de l'année 2017.

¹ Le montant approuvé pour cette subvention peut être modifié en fonction du processus de révision des budgets.

4. Le PROE soutient également l'accès des Membres au financement destiné à lutter contre les effets du changement climatique par le biais du Renforcement institutionnel de l'USAID pour le projet d'adaptation au changement climatique (ISSAC). La CPS, en tant que bénéficiaire de la subvention, gèrera le partenariat du projet avec le PROE et les FIP. Le projet ISSAC est actuellement mis en œuvre dans 8 pays membres afin de soutenir le renforcement des capacités techniques, humaines et institutionnelles qui faciliteront l'accès des pays insulaires océaniques aux financements climatiques. Reconnaissant que des partenariats solides sont essentiels à la réussite de la mise en œuvre dans les différents pays, le projet ISSAC et le projet DFAT/GIZ (ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce/Agence allemande de coopération internationale) de financement de l'action climatique pour le Pacifique (CFRP) sont développés en étroite collaboration afin de garantir une application coordonnée et efficace. Le programme pilote pour la résilience face au changement climatique (voir DT 12.2.3) a également soutenu l'accès aux financements climatiques.
5. Le Secrétariat a continué de développer sa réserve de projets pour le FA et le FVC sur la base des demandes émanant des pays.
 - a. Après les débats menés dans le cadre du Dialogue structuré sur le Pacifique du FVC en 2016, le Secrétariat s'est associé à l'UICN (avec des contributions provenant d'autres partenaires dont le CPS et la SPTO) pour mettre en place un Programme de résilience de l'écosystème côtier et marin dans plusieurs pays. Le Secrétariat et l'UICN cherchent des subventions pour la préparation d'un projet du FVC afin de lancer un large processus de conception de programme². Neuf pays membres ont exprimé leur intérêt à être impliqués dans ce programme.
 - b. Le Secrétariat travaille également sur des propositions de préparation pour le FVC avec 4 pays. Ces propositions visent à soutenir l'accès des pays aux financements climatiques grâce à diverses aides au renforcement des capacités et à des activités d'assistance technique.
 - c. Le Secrétariat prépare aussi sur un certain nombre d'autres propositions qui en sont aux premiers stades de leur développement. La réserve FA/FVC complète du PROE est en annexe à titre indicatif
6. Le Secrétariat va continuer d'aider les Membres à avoir accès au FA et au FVC par divers moyens. Il va notamment :
 - a. faciliter les discussions lors de la réunion du Conseil météorologique du Pacifique en août 2017 pour un projet de services d'informations climatiques régionales par le biais du FVC. Des occasions similaires seront explorées dans d'autres forums régionaux avec les principales parties prenantes du PROE.
 - b. travailler avec d'autres partenaires pour promouvoir les priorités des ÉTIO tel que la collaboration avec le PNUD pour soutenir l'élaboration de la proposition pour le FVC sur la protection côtière aux Tonga.
 - c. Le PROE est également en recherche d'une mise à niveau de son accréditation auprès du FVC afin de pouvoir proposer des projets de sauvegarde environnementale et sociale de « Catégorie B » et de faciliter les modalités de l'octroi d'une aide financière.

² Au moment de la rédaction du présent document, cette proposition de demande de subvention est en cours de finalisation pour être soumise sou peu.

7. Le Secrétariat continue de renforcer ses capacités pour soutenir l'accès au financement pour la lutte contre l'impact du changement climatique comme entité accréditée auprès du FA et du FVC :
 - a. Le Secrétariat a mis en place une Unité de coordination des projets (UCP) (consulter le point 7.3 de l'ordre du jour), qui aidera à mieux orienter, coordonner, structurer et à améliorer la transparence dans la gestion de tout son portefeuille de projets. Cette UCP contribuera grandement à soutenir l'application de nombreuses politiques et procédures MSP (projets de taille moyenne) du FVC (voir ci-après) et coordonnera les responsabilités de l'entité d'exécution accréditée du Secrétariat.
 - b. Le Secrétariat a également réussi à tirer profit d'autres sources de soutien et d'assistance technique afin d'aider les ÉTIO à obtenir des financements de lutte contre le changement climatique, notamment par le biais du ministère des Affaires étrangères et du Commerce de la Nouvelle-Zélande qui a soutenu le processus de mise en œuvre de projets dans plusieurs pays, l'USAID qui a soutenu le projet du Fonds d'adaptation pour les États fédérés de Micronésie, ainsi que le mécanisme de soutien technique régional (RTSM).
 - c. Le Secrétariat va poursuivre sa recherche de ressources supplémentaires pour combler les lacunes restantes et celles qui apparaissent au niveau des compétences.
8. L'aide du PROE pour accéder aux financements en matière de lutte contre le changement climatique comprend également le soutien qu'apporte le Secrétariat aux Membres dans leur engagement via le processus des COP de la CCNUCC, notamment en soutenant les représentants des PÉID auprès du conseil du FVC, les délégations des PÉID dans le cadre des négociations et des rencontres pour l'obtention de financements climatiques, et les demandes de renforcement des compétences et des apports complémentaires, en utilisant le RTSM comme modèle.
9. Le Secrétariat continue de fournir son soutien pour permettre l'accès aux financements du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), avec le conseiller FEM du PROE, qui a désormais intégré l'UCP afin de garantir une gestion coordonnée de l'accès du PROE aux grandes organisations de financement multilatérales (le FA et le FVC).

L'accréditation du FEM

- a. Le projet « MSP » du FEM a été mis en œuvre avec succès et est désormais clos. Le projet a soutenu l'élaboration et le renforcement de plusieurs politiques et procédures de gestion financière et de projets afin de combler des lacunes conformément aux exigences en matière d'accréditation du FEM. Parmi les caractéristiques, citons l'institutionnalisation du système de gestion d'informations financières (FMIS) qui appuieront des processus de cycle de projets plus fiables, efficaces et efficaces.
- b. Le Secrétariat est désormais bien placé pour obtenir une accréditation du FME dès que l'occasion se présentera, sachant que l'avenir du processus d'accréditation est en cours de discussion dans le cadre de la reconstitution des ressources FEM-7. Des informations complémentaires sur ce point devraient être disponibles après la réunion de reconstitution des ressources FEM-7 au Brésil en octobre.
- c. Avec l'achèvement du Projet de taille moyenne (MSP) par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le conseiller FEM du PROE continuera d'apporter son soutien au groupement de pays membres du FEM, en particulier pour ce qui concerne l'engagement efficace des États insulaires du Pacifique dans la reconstitution des

ressources FEM-7, la participation à la formulation du projet FEM-6 et l'accès à l'Initiative de renforcement des capacités pour la transparence (CBIT) dans le cadre du soutien d'ensemble du Secrétariat pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

10. Le Secrétariat continuera d'améliorer son aide pour faciliter l'accès aux financements en matière de lutte contre le changement climatique et, plus largement, l'accès aux Fonds qui traitent les priorités en matière de développement résilient et pauvre en carbone des Membres, en particulier sur :
- a. Un renforcement plus approfondi de ses capacités pour aider les États insulaires du Pacifique à identifier, élaborer et mettre en œuvre de nouveaux projets par le biais des FA, FVC et FEM. Le Secrétariat continuera de renforcer les capacités et les fonctions de l'UCP et d'accroître son assistance en matière de capacités techniques pour l'élaboration de projets, notamment par le biais de l'aide ciblée offerte par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce de la Nouvelle-Zélande (MFAT) et l'USPC (US Peace Corps).
 - b. Il soutiendra les capacités et la coordination nationales pour renforcer l'accès des États aux financements pour la lutte contre le changement climatique, notamment via les ressources de « préparation » du FVC, en coordination avec l'aide et la livraison du projet ISSAC.
 - c. L'aide et le plaidoyer permanents en faveur de la région pacifique dans le cadre des négociations des COP de la CCNUCC, des délibérations sur les politiques du conseil d'administration du FVC et de toute autre initiative ainsi que le soutien général (comme l'outil de financement climatique iCLIM, les outils d'aide à la planification de projets d'adaptation et d'autres développés dans le cadre du PPCR — voir DT 12.2.3)
 - d. Intégration de ces aspects et d'autres priorités à la conception et à l'élaboration des projets de l'Observatoire océanien sur le changement climatique.

Recommandations

11. La Conférence est invitée à :
- **prendre acte** des progrès réalisés et des initiatives en réserve pour garantir le financement climatique en tant qu'entité accrédité pour les ressources du FA et du FVC ;
 - **prendre acte** de la mise en place d'une Unité de coordination des projets et de son rôle dans le soutien de l'élaboration et la gestion des réserves de projets du PROE, notamment les projets associés au FA et FVC ;
 - **prendre acte** de la clôture du projet « MSP » du FEM et du soutien actuel orienté vers la reconstitution des ressources FEM-7 et l'accès à l'Initiative de renforcement des capacités pour la transparence ; et
 - **donner** des conseils sur les priorités des Membres pour un soutien amélioré et/ou supplémentaire du Secrétariat dans le cadre de l'accès au financement en matière de lutte contre le changement climatique.

